



---

# UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX ET ATTENTES ÉTHIQUES DES EMPLOYÉS

---

## POLITIQUE

Ce document résume les principales attentes et les mesures requises en lien avec les politiques de Valard Construction concernant les médias sociaux et l'éthique.

---

## OBJECTIF

### Notre responsabilité collective

Chaque employé joue un rôle dans le maintien de la réputation et de l'image de marque de Valard. La façon dont nous nous présentons — au travail, dans nos collectivités et en ligne — reflète directement notre entreprise, nos équipes et le travail dont nous sommes fiers.

Les employés sont rappelés que ce qui est partagé sur les médias sociaux est important. La publication de photos, de vidéos ou de commentaires concernant les chantiers, les travailleurs, les véhicules, les équipements ou les incidents de Valard — y compris les accidents — est inappropriée et strictement interdite sans autorisation formelle.

Tous les employés sont invités à prendre connaissance des attentes suivantes et à renouveler leur engagement à représenter Valard avec professionnalisme, respect et intégrité.

---

## APPLICABILITÉ

### Attentes relatives aux médias sociaux

Les employés qui participent à des plateformes de médias sociaux externes (p. ex., Facebook, Instagram, TikTok, X, Snapchat, LinkedIn) doivent s'assurer que leurs activités sont conformes aux politiques et aux valeurs de Valard.

### Ne pas publier :

- Des photos ou vidéos d'incidents en milieu de travail, y compris les accidents de véhicules
- Des images de camions, d'équipements, de travailleurs ou de chantiers de Valard sans autorisation
- Du contenu susceptible de nuire à la réputation ou à la confiance du public envers Valard
- Des informations confidentielles, sensibles ou opérationnelles
- Des commentaires négatifs représentant Valard

Le contenu partagé depuis des comptes personnels peut quand même être largement diffusé, mal interprété ou sorti de son contexte.

## **Agir dans l'intérêt de Valard**

Les employés sont tenus d'agir en tout temps dans l'intérêt de l'entreprise et de faire preuve d'un bon jugement, exempt de biais personnels ou de loyautés partagées.

Tant au travail que dans les activités extérieures, les employés doivent éviter :

- Les conflits d'intérêts
- Les situations pouvant être perçues comme des conflits

Un conflit peut exister si des activités personnelles, financières ou externes interfèrent — ou semblent interférer — avec votre objectivité, votre prise de décision ou vos responsabilités chez Valard.

---

## **DIRECTIVES**

### **Responsabilisation et conséquences**

Tout manquement à la Politique sur les médias sociaux — ou tout comportement ayant des répercussions négatives sur :

- Le rendement au travail
- Les collègues de travail
- Les clients ou les fournisseurs
- Les personnes travaillant pour le compte de Valard
- Les intérêts commerciaux légitimes de Valard

peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.

L'utilisation non autorisée ou inappropriée du nom, du logo, des affiliés ou des actifs de Valard en ligne ne sera pas tolérée. Valard se réserve le droit de signaler, bloquer ou demander le retrait de ce type de contenu. Les violations répétées ou graves pourront faire l'objet d'un suivi supplémentaire.

### **Que faire à la place — Comment vous pouvez contribuer**

Nous avons tous un rôle à jouer dans la protection de la réputation de Valard. Les employés sont encouragés à :

- Demeurer professionnels en ligne
- Éviter un langage offensant ou inapproprié
- Partager leurs réalisations professionnelles personnelles de manière appropriée
- Soumettre des photos de projets et des témoignages par les canaux internes approuvés
- Signaler du contenu nuisible ou inapproprié
- Traiter toute personne comme un client
- Conduire de façon responsable
- Représenter positivement la marque Valard — en service et hors service

Si vous avez des doutes sur la pertinence d'un contenu à partager ou si vous avez des préoccupations concernant quelque chose que vous voyez en ligne au sujet de l'entreprise, veuillez communiquer avec les départements des Communications ou de la Sécurité de Valard.

***Merci de contribuer à protéger nos employés, nos projets et la réputation que nous avons bâtie ensemble.***